

ANIMATION DE LA PAUSE-SÉCURITÉ

INTRODUCTION

Chaque année, les employeurs ont des demandes de registre de pause santé sécurité de leurs clients. Au fil du temps les tribunaux sont venus préciser les grands principes de la diligence raisonnable ainsi que les devoirs de l'employeur. Ils se résument en 3 mots : prévoyance, efficacité et autorité. Mais qu'en est-il dans le quotidien d'une entreprise ? Comment ces devoirs peuvent-ils se réaliser sur le terrain ? Cette formation vous propose des mesures concrètes et positives en matière de gestion de la santé et sécurité du travail pour vous bâtir une diligence raisonnable efficace.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Connaître les rôles et les responsabilités de chacun face à la pause-sécurité.
- Comprendre l'importance de la planification d'une pause-sécurité efficace.
- Maîtriser des outils de gestion utilisés en matière de santé et sécurité du travail.
- Savoir comment déterminer quels sujets intégrer dans leur pause-sécurité.

CONTENU DE LA FORMATION

- Le concept de la pause sécurité (pourquoi).
- Les plans d'action de la CNESST.
- Comment passer de la théorie à la pratique.
- Les facteurs de réussite de la pause santé sécurité.
- Exercices.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

- Un maximum de 20 participants est demandé.

MATÉRIEL FOURNI

- Le matériel didactique.
- La présentation visuelle.
- Une attestation de formation pour chaque participant.

DURÉE

- 2 h 00

INSCRIPTION

formation@gestess.com
T. 1 888 307-8394, poste 60

GESTESS est un organisme formateur
agréé par la Commission des Partenaires
du marché du travail (CPMT).



COMMENT GÉRER L'INTERVENTION D'UN INSPECTEUR DE LA CNESST

INTRODUCTION

Cette formation a pour but de s'assurer que les employeurs et leurs représentants possèdent toutes les connaissances et les habiletés nécessaires quant à l'attitude et aux comportements à adopter pour accueillir un inspecteur de la CNESST. Cette formation permettra également aux participants de développer leurs aptitudes afin d'assurer efficacement le suivi et la gestion complète d'un rapport d'intervention en mettant en pratique les connaissances acquises dans le cadre de différentes mises en situation.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Connaître le rôle et les pouvoirs d'un inspecteur de la CNESST.
- Comprendre les motifs, le processus et le déroulement d'une intervention d'un inspecteur de la CNESST.
- Maîtriser les étapes de la gestion d'un rapport d'intervention.
- Mesurer les impacts positifs d'une bonne gestion de l'intervention d'un inspecteur de la CNESST.

CONTENU DE LA FORMATION

- Le rôle et les pouvoirs de l'inspecteur de la CNESST.
- La procédure d'accueil d'un inspecteur dans le cadre d'une intervention.
- Les étapes, une à une, d'une gestion efficace d'un rapport d'intervention de la CNESST.
- L'opportunité de poursuites et le cadre d'émission des constats d'infraction
- La diligence raisonnable dans le cadre d'une défense.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

- Un maximum de 20 participants est demandé.

MATÉRIEL FOURNI

- Le matériel didactique.
- La présentation visuelle.
- Une attestation de formation pour chaque participant.

DURÉE

- 2 h 00

INSCRIPTION

formation@gestess.com
T. 1 888 307-8394, poste 60

GESTESS est un organisme formateur agréé par la Commission des Partenaires du marché du travail (CPMT).

